



Comité de Meurthe et Moselle
1, rue du Vivarais – BP 80285
54515 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX
Tél : 03 83 53 14 14 – Fax : 03 83 93 50 98
Email : cd54@ligue-cancer.net

DOSSIER ASSEMBLEE GENERALE 2020

PREAMBULE

Afin de concilier le respect des mesures sanitaires liée à l'épidémie de coronavirus interdisant toute réunion publique et le maintien indispensable du fonctionnement de la Ligue contre le cancer, le Président du Comité 54, soutenu par le Conseil d'Administration a décidé de transformer l'Assemblée Générale prévue en mode présentiel le 30 mars 2020, en une consultation dématérialisée par mail ou par courrier pour les personnes inscrites et n'ayant pas accès à internet.

La composition de ce dossier s'appuie strictement sur l'ordre du jour annoncé dans la convocation en regroupant toutes les pièces se rapportant aux différents thèmes. Vous avez la possibilité, comme lors d'une Assemblée Générale classique de poser toutes les questions se rapportant notamment aux sujets qui demandent un vote. Il suffira de le faire soit :

- Par mail :
 - Jean-Maurice.Pugin@ligue-cancer.net
- Par courrier :
 - Comité de Meurthe et Moselle, 1, rue du Vivarais – BP 80285
54515 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX

Pour les thématiques requérant un vote, la mention **VOTE N°** est apposée sur la partie du document s'y rapportant. Au terme de ce dossier un tableau récapitule toutes les sujets ayant nécessité votre avis. Pour les personnes disposant d'un courrier électronique, ce tableau figurera sur le courriel accompagnant l'envoi de ce dossier en pièce jointe.

Quelle que soit la modalité de réponse choisie, en privilégiant la voie numérique, les votes doivent parvenir avant le **lundi 30 mars 2020** minuit (coordonnées ci-dessus).

Merci par avance pour votre adhésion à ces dispositions.

Ce dossier comprend 31 pages.

LISTE DES THEMES

Ce tableau précise :

- la référence du thème,
- le sujet abordé,
- Le numéro de page,
- la présence ou non d'un vote.

N° du thème	Sujet	N° de page	N° de vote
Thème 1	Approbation du PV de l'AG 2019	3	vote n°1
Thème 2	Rapport moral 2019	9	vote n°2
Thème 3	Rapport d'activités 2019	12	vote n°3
Thème 4	Rapport financier 2019	22	
Thème 5	Rapport du Commissaire aux comptes	27	
Thème 6	Approbation des comptes annuels	28	vote n°4
Thème 7	Budget prévisionnel 2020	28	vote n°5
Thème 8	Ratification des conventions réglementées	29	vote n°6
Thème 9	Quitus aux administrateurs dont le Trésorier	30	vote n°7
Thème 10	Quitus au Commissaire aux comptes	30	vote n°8
Thème 11	Approbation de l'affectation des résultats	30	vote n°9
Thème 12	Elections au Conseil d'Administration	30	
	Candidat 1		vote n°10
	Candidat 2		vote n°11
Tableau à compléter		31	

**THEME 1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU COMITE 54 DU 4 AVRIL 2019**



Comité de Meurthe et Moselle
1, rue du Vivarais – BP 80285
54515 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX
Tél : 03 83 53 14 14 – Fax : 03 83 93 50 98
Email : cd54@ligue-cancer.net

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE 54 DU 4 AVRIL 2019

L'Assemblée Générale s'est tenue au domaine du Charmois
2, avenue du Charmois à Vandœuvre-lès-Nancy



La réunion débute à 16h40

PARTICIPANTS :

- Membres adhérents présents : 47
- Membres adhérents représentés par un pouvoir : 330
- Invités : 23

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. de l'A.G. du 06/04/2018
2. Rapport Moral par le Président
3. Rapport d'Activités par le Secrétaire Général
4. Rapport Financier par le Trésorier + Budget prévisionnel
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes annuels
7. Ratification des conventions réglementées
8. Quitus aux administrateurs dont le Trésorier
9. Quitus au Commissaire aux comptes
10. Affectation des résultats
11. Renouvellement des candidatures et élections au CA
12. Choix d'un Commissaire aux comptes
13. Conférence du Professeur KARCHER sur la Radio-Thérapie Interne Vectorisée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A 16h30, Michel DAUÇA, Président du Comité 54 ouvre la séance et remercie les participants pour leur présence et le Maire, M. Stéphane HABLOT, de Vandœuvre-lès-Nancy, pour le prêt gracieux de la salle du Château du Charmois. Il passe la parole ensuite à Jean-Maurice PUGIN, Secrétaire Général, qui explique les modalités de vote s'appuyant sur la délivrance de 3 bulletins (vert, blanc, rouge) aux seuls adhérents à jour de cotisations qui reçoivent également un dossier comportant :

- Le rapport moral
- Le rapport d'activités

- Le rapport financier
- Le budget prévisionnel

Un diaporama reprendra les aspects essentiels de ces différents rapports.

POINT 1 – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 06/04/2018

Le Secrétaire Général rappelle que les comptes du Comité 54 ont été publiés sur le site du Journal Officiel et précise l'adresse du site :

http://www.journal-officiel.gouv.fr/publications/assocpt/pdf/2017/3112/333709582_31122017.pdf

Les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06/04/2018 est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 – Rapport Moral

Dans son rapport moral, Michel DAUÇA aborde plusieurs sujets dont :

- Un bref rappel de l'histoire de la Ligue contre le cancer,
- Les principaux progrès intervenus, en un siècle, dans le diagnostic et les traitements du cancer,
- L'implication forte du Comité 54 dans les missions sociales,
- L'accentuation des actions de prévention en lien avec les Etats Généraux de la prévention des cancers, organisés, à Paris, en novembre 2018,
- L'introduction d'une démarche d'audit visant à optimiser les modalités de fonctionnement du Comité avec une recherche d'efficience,
- Un hommage appuyé aux bénévoles fortement investis, notamment, les patients ressource.
- De vifs remerciements à Jean-Pierre PILON, Directeur salarié du Comité 54, qui achève son activité professionnelle, après 20 ans au service du Comité 54.

POINT 3 – Rapport d'activités

Le Secrétaire Général présente les 4 grandes missions de la Ligue et décrit leurs déclinaisons, au cours de l'année 2018, au sein du Comité 54 en évoquant successivement :

- La recherche interrégionale,
- La recherche nationale,
- Le financement d'Equipements de Diagnostic et de Traitement,
- Les actions de préventions auprès des jeunes,
- Les actions de préventions auprès des formateurs,
- La prévention du tabagisme,
- La coordination régionale Grand Est dans la lutte contre le tabac,
- La commission sociale,

- L'Escale « Bien-être »,
- L'Espace « de convivialité »,
- La participation à de multiples manifestations,
- La représentation des usagers,
- La communication du Comité 54

POINT 4 – Rapport financier

Daniel GOUDOT décrit et commente les différents tableaux comptables figurant dans le rapport financier et repris sur le diaporama. Les éléments envisagés sont les suivants :

- Bilan actif,
- Bilan passif,
- Synthèse du compte ressources/emplois,
- Evolution du nombre d'adhérents depuis 2013,
- Evolution des legs et assurances vie depuis 2013,
- Affectation des ressources.

Avant de présenter le budget prévisionnel 2019, le Trésorier fait part, aux membres de l'Assemblée Générale, des fondements de la construction de ce budget à savoir, les éléments contextuels ci-dessous :

- Tendance à la diminution des dons,
- L'apport financier des legs est fluctuant et ne constitue qu'une ressource aléatoire,
- L'aide à l'acquisition de matériels de diagnostic (séquenceur oncogénétique...) à « puiser » dans des fonds mis en réserve en attente d'affectation,
- Le budget 2018 s'est clos en déficit comptable.

Ces différents paramètres conduisent à proposer un budget prévisionnel en baisse par rapport au budget réalisé en 2018 avec les grandes orientations suivantes :

- Retour à l'équilibre comptable en conservant le montant des réserves 2018,
- Recherche de gain d'efficacité permettant de limiter les frais de fonctionnement,
- Maintien de la part du budget consacrée aux missions sociales sauf financement d'Equipements de Diagnostic et de Traitement.

POINT 5 – Rapport de Madame la Commissaire aux comptes

En introduction, Madame Isabelle CHAILLET (Cabinet EXCO Loraudit) remercie les membres du Comité 54 pour leur accueil et leur disponibilité ainsi que Stéphanie RIFF (Cabinet d'expertise comptable BATT § Associés) pour la qualité des documents comptables remis.

Sa mission n'ayant pas révélé d'anomalies, elle certifie que les comptes annuels sont, en regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de l'exercice.

La Commissaire aux comptes relativise l'importance du déficit comptable lié au financement

d'équipements de diagnostic au bénéfice des patients. Elle souligne que l'utilisation de fonds mis en réserve dont une partie a été utilisée notamment pour le financement du séquenceur oncogénétique, représentent désormais 11 mois de fonctionnement du Comité se situant ainsi dans le « fourchette » préconisée par la Ligue Nationale (entre 6 et 12 mois).

Enfin, elle encourage le Président à poursuivre la démarche d'audit interne déjà initiée.

Au terme de cette présentation, le Secrétaire Général invite les membres adhérents présents, en possession des bulletins remis lors de la phase d'émargement, à procéder aux différents scrutins d'approbations.

POINT 6 – Approbation des comptes annuels

Les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 376
- Nombre d'abstentions : 1
- Nombre de voix contre : 0

POINT 7 – Ratification des conventions réglementées

Jean-Maurice PUGIN précise qu'il s'agit de la convention, évoquée par la Commissaire aux comptes, qui lie le Comité 54 et l'association d'URostomisés, d'ILéostomisés, et de COlostomisés (URILCO) de Lorraine.

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

POINT 8 – Quitus aux administrateurs dont le Trésorier

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

POINT 9 – Quitus au Commissaire aux comptes

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

POINT 10 – Affectation des résultats

Le Conseil d'Administration propose de prélever le déficit comptable d'un montant de 496 470€ sur les fonds mis en réserve en attente de dotation.

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

POINT 11 – Renouvellement de candidatures et élection au Conseil d'Administration

Le Secrétaire Général informe que 3 membres actuels du Conseil d'Administration, Michel DAUÇA, Daniel GOUDOT et Annie KIELISZEK-VIVANT terminent leur mandat avec la possibilité statutaire d'en solliciter un nouveau, ce qui est le cas. Il est demandé aux adhérents de se prononcer sur le renouvellement de ce mandat pour chacun d'entre eux. Les résultats du vote individuel sont les suivants :

Michel DAUÇA

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

Daniel GOUDOT

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

Annie KIELISZEK-VIVANT

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

Avec l'approbation du Bureau et du Conseil d'Administration, Véronique D'HALLUIN, bénévole fortement impliquée dans le fonctionnement, notamment administratif du Comité 54, présente sa candidature pour intégrer le Conseil d'Administration. Elle déclare l'absence d'un conflit d'intérêt pour siéger, en tant qu'élue, à cette instance. Les résultats du vote apparaissent ainsi :

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

POINT 12 – Choix du Commissaire aux comptes

Après consultation de 3 commissaires aux comptes et après examen attentif des devis, le Bureau, avec la validation des membres du Conseil d'Administration, soumet au vote de l'Assemblée Générale, le choix de Madame Isabelle CHAILLET du cabinet EXCO NEXION, avec comme suppléant Monsieur Jean-Maurice NESME.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 47 présents + 330 pouvoirs= 377
- Nombre de voix pour : 377
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix contre : 0

Avant de présenter le Professeur KARCHER, le Secrétaire Général, au nom du Conseil d'Administration remercie les bénévoles pour leur implication fidèle, agréable, efficace et ...indispensable dans la « vie » du Comité 54.

POINT 13 – Conférence du Professeur KARCHER sur la Radio-Thérapie Interne Vectorisée.

Chef du service de médecine nucléaire du CHRU de Nancy, le Professeur Gilles KARCHER, invité par le Comité 54 aborde les principes, les modalités et les perspectives de ce nouveau mode de traitement de certains cancers dont bénéficieront les patients de la région dès 2020.

La Radio-Thérapie Interne Vectorisée (RTIV) est une méthode de traitement de cancers consistant à administrer au patient un médicament composé d'une molécule « vectrice » à laquelle est lié chimiquement un isotope radioactif. La molécule vectrice est choisie pour se fixer spécifiquement sur la tumeur à traiter et donc pour y apporter les atomes radioactifs chargés de délivrer localement la dose d'irradiation nécessaire pour détruire la tumeur.

La recherche clinique internationale, à laquelle l'unité du CHRU est associée, concerne plusieurs types de cancers (prostate, tumeurs neuro-endocrines, certains lymphomes, tumeurs cérébrales, cancer du rein, certains types de cancer du sein...)

Le patient est hospitalisé dans une unité de soins dédiée à la RTIV, prévue dans l'hôpital de Brabois. Cette unité d'hospitalisation dédiée comporte des équipements spécifiques et des chambres « radio-protégées » (parfois appelées « chambres plombées »). Le Professeur KARCHER évoque, dans des propos qui ont touché l'assistance, l'aide qui sera apportée par le Comité 54 de la Ligue contre le cancer, s'appuyant sur l'opération « Une rose, un espoir 2019 ». Cette aide vise à financer ces chambres, éléments indispensables aux traitements.

A l'issue de cette conférence, le Président remercie chaleureusement les acteurs de l'opération « Une rose, un espoir » qui ont accepté, en toute confiance, de recueillir, en avril 2019, des dons qui alimenteront la subvention du Comité 54, consacrée à ce projet novateur.

L'Assemblée Générale s'achève à 18h20

VOTE N°1



Le Président du Comité 54
Michel DAUÇA



Le Secrétaire Général du Comité 54
Jean-Maurice PUGIN

THEME 2 : RAPPORT MORAL 2019

RAPPORT MORAL 2019

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Vous avez souhaité participer à l'Assemblée Générale, je vous en remercie chaleureusement. En raison des circonstances, nous avons décidé de maintenir cette A.G. par courriel ou courrier postal, sur la base du retour des bulletins de participation. Je remercie également tous les Membres du Comité 54 qui ont participé à l'organisation et à la préparation de cette Assemblée Générale 2020.

En tant que Président, il m'appartient donc de vous présenter le rapport moral de l'association pour l'année 2019.

Je vous rappelle que l'objectif de notre Association est de lutter contre le cancer dans tous les domaines possibles car cette maladie est un problème de société. Précisément, les missions fixées par notre projet associatif sont :

- Le soutien à la recherche scientifique et médicale ;
- L'aide aux personnes malades et à leurs proches ;
- Le développement de la prévention et la promotion des dépistages ;
- La mobilisation de la société contre le cancer.

Ce projet associatif illustre nos valeurs :

- La Ligue nationale contre le cancer est une association apolitique, non confessionnelle, indépendante de tout pouvoir politique ou économique ;
- La Ligue est une association caritative qui dépend essentiellement de la générosité des donateurs et testateurs à qui elle assure respect et indépendance ;
- Elle milite pour la solidarité dans le respect de l'intégrité, de la liberté et de la dignité des personnes ;
- Elle œuvre pour promouvoir tout ce qui peut accélérer la guérison du cancer, alléger les souffrances des malades et soutenir leurs proches avec la triple exigence de l'éthique, de l'innovation et de l'efficacité.

L'année 2019 a été marquée par des événements significatifs pour la Fédération et pour le Comité 54, à savoir :

- Au niveau de la Fédération, Le professeur Axel KAHN a été élu Président de la Ligue nationale contre le cancer lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2019 à Toulouse. Titulaire d'un Doctorat en médecine puis en sciences, médecin spécialiste en hématologie, le professeur Axel KAHN s'est investi très tôt, dans la recherche en génétique et pathologie moléculaire. Parallèlement à ses travaux scientifiques, il a assuré d'importantes responsabilités administratives : direction de l'INSERM et de l'Institut Cochin, présidence de l'Université Paris-Descartes, membre du Comité Consultatif National d'Éthique.
 Ses liens avec la Ligue nationale contre le cancer ont été concrétisés par la vice-présidence de son conseil scientifique, et la présidence du Comité Ethique et Cancer. Personnalité très médiatique, le nouveau Président met au profit de la Ligue sa notoriété pour s'attaquer dès le début de son mandat au projet de loi sur un éventuel retour de l'alcool dans les stades, lutter contre les bières hyper-alcoolisées, mobiliser les pouvoirs publics pour éviter les pénuries de médicaments, combattre le prix exorbitant de certains médicaments anti-cancéreux. Par ailleurs, randonneur émérite, le nouveau Président s'est engagé à rencontrer les

administrateurs, bénévoles et salariés de tous les Comités départementaux pour mieux connaître leurs actions et leurs besoins.

- Enfin, l'événement le plus important de l'année 2019 pour le Comité 54 a été la mise en œuvre de l'évolution de la gouvernance de l'Association. Sachant que dans un proche avenir, le Comité 54 sera soumis à un audit de la Commission fédérale ou à un audit de la Cour des Comptes nationale, les Membres du Comité ont entrepris un important travail de vérification afin que les procédures administratives mises en œuvre soient respectueuses du cadre légal et réglementaire. Ont ainsi été vérifiés les modalités de fonctionnement statutaire et de gouvernance, le suivi des liens d'intérêt, les applications pour la tenue des instances, les délégations locales, les modalités d'achats, les autorisations de dépenses et de double signatures, l'émission des reçus fiscaux, la gestion des dons et la sécurisation des recettes, l'évaluation de la réalisation des missions sociales. Un travail important dont je remercie les acteurs et tout particulièrement notre Secrétaire Général.

Dans le cadre de ses missions sociales, le Comité 54 a développé au cours de l'année les axes politiques suivants :

Politique de prévention

Notre action s'est portée prioritairement sur l'éducation à la santé des jeunes. La cible a été le tabagisme. Nous avons développé des actions en milieu scolaire sur les méfaits du tabac, rédigé et coordonné un projet régional impliquant huit Comités départementaux du Grand Est pour créer des espaces sans tabac avec le soutien financier de l'ARS Grand Est et du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle.

Nous avons mis en place en collaboration avec la Maison pour la Science en Lorraine, l'Ecole de Santé Publique de Nancy et l'Hôpital Virtuel de Nancy, une formation continue destinée aux professeurs des collèges et lycées de Lorraine pour les aider à créer dans leurs enseignements un parcours éducatif de santé.

Politique de soutien à la recherche

Le Comité de Meurthe et Moselle a privilégié en 2019 les projets portant sur les cancers du sein et ceux concernant la qualité de la vie des personnes touchées par un cancer.

Politique de soutien à la guérison

L'année 2019 aura été marquée par un soutien majeur au développement de la Radio-Thérapie Interne Vectorisée du Service de Médecine Nucléaire du Professeur KARCHER du CHRU de Nancy. La collecte des motards de l'association « Une rose, un espoir » complétée par les fonds du Comité 54 a permis la création de sept chambres plombées dans ce service hospitalier public (coût : 250 000 €).

Politique de soutien des malades atteints d'un cancer

L'Escale Bien-Être permet aux malades de bénéficier de soins de support, pendant leur traitement. Nos priorités ont porté sur la création d'ateliers en sophrologie et en socio-esthétique destinés aux enfants malades durant leur hospitalisation et en Activité Physique Adaptée effectuée à distance par visio-conférence quand ils sont de retour à domicile.

Au sein du Comité et de son antenne à Longuyon, nous avons développé des activités permettant des moments de convivialité et d'échanges.

Politique sociétale

Cette mission a été conduite de deux façons dans le cadre de la démocratie en santé : représentation des usagers pour défendre leurs droits et répondre à leurs plaintes et « Patient ressource » pour témoigner sur le parcours de santé vécu par les malades.

Le rapport moral est aussi l'occasion, une fois par an, de revisiter les actions passées, d'en faire l'analyse afin de pouvoir projeter les actions du Comité dans un futur que nous souhaitons pleins de promesses.

Au plan de la recherche

Un effort sera entrepris pour renforcer notre soutien financier à la recherche nationale et interrégionale afin de répondre aux recommandations formulées par le Président Axel KAHN. Ce soutien doit représenter 60 % du coût total des missions sociales.

Au plan de la prévention

En dehors des actions déjà entreprises notamment dans la formation continue des professeurs de SVT, le Comité 54 aura à s'investir dans la promotion du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus. Ce dépistage a déjà été mis en place en Alsace depuis plusieurs années.

L'année dernière, l'ARS a entrepris son déploiement dans les autres départements du Grand Est notamment en Moselle. Dans un proche avenir, il en sera de même dans les autres départements lorrains ainsi qu'en Champagne-Ardenne.

Au plan de l'aide aux personnes malades

Le Comité 54 poursuivra son action de départementalisation des soins de support en Meurthe et Moselle. Des contacts ont déjà été pris avec les directions des Centres Hospitaliers de Toul et de Lunéville pour y créer des ateliers d'activité physique adaptée et de socio-esthétique et/ou de sophrologie. Ces démarches répondent à une volonté politique du Comité 54 d'être plus proche des personnes malades durant leur traitement.

Le Comité 54 a pris une part très active dans l'expérimentation « Patients Ressources » inscrite dans le cadre du Plan « Cancer 2014-2019 » que co-pilote la Ligue nationale contre le cancer. Au terme de cette expérimentation, le Comité 54 envisage de poursuivre l'action « Patient Ressource » et de l'étendre aux « Parents Ressources » des enfants touchés par le cancer.

Au plan sociétal

Le Comité 54 poursuivra son plaidoyer en faveur de la vaccination contre les papillomavirus (HPV) non seulement au profit des filles mais également des garçons de 11 à 14 ans révolus. Il est anormal et honteux que pour le sexe masculin, cette vaccination ne soit prescrite qu'aux hommes immunodéprimés et à ceux ayant des relations sexuelles avec des hommes jusqu'à 26 ans. En effet, il faut savoir que près de 25 % des cancers provoqués par les HPV surviennent chez les hommes.

Nous savons bien que le maintien au plus haut niveau de nos principes d'action sera plus difficile à assurer dans le contexte socio-économique actuel. Mais je suis confiant dans l'avenir grâce à l'engagement de tous les membres du Comité 54 et au soutien fidèle et généreux de nos partenaires, adhérents et donateurs. Je tiens à les remercier très chaleureusement.

Michel DAUÇA
Président du Comité 54

VOTE N°2

THEME 3 : RAPPORT D'ACTIVITES 2019**RAPPORT D'ACTIVITES 2019****CARACTERISTIQUES DU COMITE DE MEURTHE ET MOSELLE****➤ STRUCTURE JURIDIQUE**

Le Comité de Meurthe et Moselle (Comité 54) de la Ligue contre le cancer est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Il fut créé le 25 octobre 1960. Il fait partie des 103 Comités départementaux qui composent la Fédération de la Ligue nationale contre le cancer.

➤ OBJECTIFS

Cette organisation fédérative permet d'assurer des actions de proximité, de répondre de façon efficace et rapide aux besoins exprimés par les personnes touchées par un cancer et/ou par leurs proches, de réaliser des projets en faveur de la prévention et de la promotion des dépistages organisés des cancers.

Comme tous les Comités départementaux, le Comité 54 est autonome et indépendant financièrement. En fonction de ses moyens humains et financiers, il est sur tous les fronts de la maladie en finançant des projets de recherche, en sensibilisant et participant à la prévention, en apportant des aides concrètes aux personnes malades et à leurs proches, en défendant auprès des institutions les droits des usagers du système de santé.

➤ GOUVERNANCE

Le Comité 54 comporte un Conseil d'Administration dont la composition est la suivante au 29 mars 2020.

MEMBRES ÉLUS		MEMBRES DE DROIT
DAUÇA Michel, Président	GABRIEL Gérard	CONROY Thierry (ICL)
MACERELLE Josette, Vice-Présidente	KIELISZEK-VIVANT Annie	DUPONT Bernard (CHRU)
PUGIN Jean-Maurice, Secrétaire Général	MARCHAL Frédéric	CORRESPONDANT DE LA FÉDÉRATION
GOUDOT Daniel, Trésorier	MOREAU Jean-Luc	CREDEVILLE Jean-Paul
	PEIFFERT Didier	
BELLANGER Thérèse	PERRIN Jean	
BÉOT Patrice	RIVET Philippe	
CRÉHANGE Bernard	SIGNORELLI Claude	
D'HALLUIN Véronique	STINES Joseph	

➤ RESSOURCES HUMAINES

Du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2019, le Comité 54 a comporté 2 salariés à temps plein : Jean-Pierre PILON (Directeur) et Christine MEMBRE (Assistante de Direction). A partir du 1^{er} juillet 2019 cet effectif s'est limité à 1 salariée temps plein : Christine MEMBRE (Coordinatrice)

26 bénévoles participent sous des modalités diverses au fonctionnement et à la réalisation des activités du Comité totalisant 5 801h de collaboration

SOUTIEN A LA RECHERCHE

➤ ASPECTS GENERAUX

Le budget que la Ligue nationale contre le cancer consacre à la recherche se répartit selon 2 orientations : la recherche interrégionale et la recherche nationale.

Les Comités départementaux assurent l'intégralité du financement de la recherche interrégionale et participent avec le Siège au financement de la recherche nationale. Les projets de recherche financés ont été sélectionnés par les Conseils scientifiques constitués d'experts indépendants.

Le soutien du Comité 54 à la recherche régionale s'inscrit dans le cadre de la Coordination Interrégionale de Recherche de la région Est qui comporte 9 Comités du Grand Est et 9 Comités de Bourgogne - Franche Comté. En janvier 2019, plusieurs équipes de chercheurs ont présenté leurs travaux lors d'une conférence organisée par le Comité 54.

➤ RECHERCHE INTERRÉGIONALE 2019

Nom, Prénom	Laboratoire	Sujet	Montant de la subvention
GUEANT, Jean-Louis	INSERM, 1256 Université de Lorraine	Influence des mécanismes épigénomiques adaptatifs du stress cellulaire sur la méthionine-dépendance dans les cellules cancéreuses de mélanomes, glioblastomes et hépatocarcinomes.	30 000 €
MARTIN, Sophie	CNRS UMR 7021 Université de Strasbourg	Impact de la cavéoline-1 dans la rechute locorégionale après irradiation des tumeurs des voies aérodigestives.	5 000 €
MIRJOLET, Céline	INSERM UMR 1231 Université de Dijon	Etude ImmunoAdapt : association Radiothérapie-Immunothérapie avec des Chimiothérapies ciblant les cellules immunosuppressives : optimisation des associations selon l'effet du fractionnement de la radiothérapie sur la réponse immune anti-tumorale.	5 000 €
TOTAL			40 000 €

➤ RECHERCHE NATIONALE 2019

Nom, Prénom	Laboratoire	Sujet	Montant de la subvention
MECHTA-GRIGORIOU, Fatima	INSERM U830 Institut Curie	Comprendre le rôle de l'hétérogénéité stromale sur l'immunité et la propagation métastatique dans les cancers du sein.	19 000 €
Partenariat LECLERC	/	« Enfants, Adolescents et Cancer »	8 045 €
AUQUIER, Pascal	EA 3279 Université de Marseille	Plateforme nationale des hémopathies malignes de l'enfant : LEA	50 000 €
GUILLEMIN, Francis	CIC-EC 1433 Faculté de Médecine de Nancy	Plateforme Nationale Qualité de Vie et Cancer	50 000 €
TOTAL			127 045 €

ACTIONS POUR LES MALADES ET LEURS PROCHES

➤ STRUCTURATION

Les actions destinées aux patients et à leurs proches se réalisent à travers : une commission sociale, une Escalé « Bien-Être » et un Espace de « Convivialité ».

➤ LA COMMISSION SOCIALE

Le Comité de Meurthe et Moselle comporte une Commission sociale rassemblant : un membre du Bureau disposant d'une habilitation pour signer les chèques, une assistante-sociale détachée d'un établissement public de santé, et un cancérologue. Cette Commission se réunit une fois par mois et examine les demandes d'aides financières aux personnes du département, touchées par le cancer et rencontrant de ce fait des difficultés pour faire face, majoritairement, aux dépenses de la vie quotidienne.

L'aide financière apportée est ponctuelle. Son montant dépend des ressources du demandeur. Elle peut s'élever jusqu'à 1 000 €. Au total, un budget de 53 417,75€ a été consacré, en 2019, à la Commission sociale.

Année	2019
Nombre de dossiers déposés	136
Nombre de dossiers retenus	132

➤ L'ESCALE "BIEN-ÊTRE"

Parce que la maladie cancéreuse a des retentissements physiques et psychologiques, la Ligue contre le cancer propose des services adaptés aux attentes des patients.

La finalité de l'Escalé « Bien-Etre » est de permettre aux patients atteints par le cancer, en cours ou en post traitement immédiat, de prendre de la distance par rapport à leur maladie, de retrouver ou de conforter leur estime de soi, d'améliorer, si nécessaire, leur état psychique et physique facilitant ainsi le retour à une vie sociale, familiale et éventuellement professionnelle.

Pour atteindre cet objectif, le Comité de Meurthe et Moselle propose gratuitement à la personne malade et, sous certaines conditions, à ses proches, des activités animées par des professionnels qualifiés.

• SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La possibilité de consulter une psychologue est offerte, dans les locaux du Comité 54, à Vandoeuvre-lès-Nancy, à des personnes touchées par cancer et à leurs proches.

Ce soin de support gratuit, réalisé en individuel, pour une durée limitée, peut, en cas d'impossibilité de déplacement du demandeur, s'appuyer sur des entretiens téléphoniques.

Année	2019
Nombre de consultations	40

• ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Les bienfaits de l'Activité Physique Adaptée (APA) ont été démontrés médicalement avec un retentissement positif sur la qualité de vie, la tolérance aux traitements, la fatigue ressentie et le risque de récurrence.

Afin de faciliter l'accès à ce soin de support pour l'ensemble des personnes atteintes par le cancer en Meurthe et Moselle, le Comité 54 propose cette activité sur plusieurs sites : Briey, Jarny, Longuyon, Lunéville, Mont-Saint-Martin, Pont-à-Mousson, Vandœuvre-lès-Nancy.

Année	2019
Nombre de séances : Briey, Jarny, Longuyon, Mont-Saint-Martin, Pont-à-Mousson	159
Nombre de séances : Lunéville	30
Nombre de séances : Siège du Comité 54	54

• SOCIO-ESTHÉTIQUE

Les conseils et soins prodigués par des professionnelles diplômées en socio-esthétique, procurent un bienfait personnalisé aux personnes atteintes d'un cancer et tout particulièrement à celles qui suivent une chimiothérapie. C'est un moment privilégié d'écoute, de bien-être et de réconfort.

Les bienfaits en socio-esthétique sont offerts gratuitement à Lunéville (Pôle Lamartine, rue Ernest Bichat), à l'antenne de Longuyon (Espace de la Ligue du Pays Haut, avenue du Général De Gaulle) ainsi qu'au siège du Comité à Vandœuvre-lès-Nancy (1, rue du Vivarais).

Année	2019
Nombre de soins individuels : Longuyon	50
Nombre de soins : Lunéville	22
Nombre de soins : Siège du Comité 54	154

• SOPHROLOGIE

La sophrologie permet de maintenir ou de retrouver un équilibre et de lutter contre les tensions de la vie quotidienne : stress, peurs, angoisses, phobies, insomnies, manque de confiance en soi, etc. L'entraînement aux exercices pratiques de respiration, de concentration, de méditation, de visualisation et d'observation des sensations permet une meilleure écoute du corps et favorise la détente et l'équilibre entre corps et esprit.

Les sophrologues qui interviennent sont expérimentées et formées à l'encadrement de personnes malades.

Le Comité 54 propose gracieusement des séances de sophrologie à l'antenne de Longuyon, à Lunéville ainsi qu'au Siège du Comité à Vandœuvre-lès-Nancy.

Année	2019
Nombre de séances : Lunéville	47
Nombre de séances : Longuyon	24
Nombre de séances : Siège du Comité 54	77

• CUISINE ET SANTÉ

Les ateliers culinaires mensuels permettent de remédier aux effets secondaires rencontrés par les personnes qui suivent des traitements anti-cancéreux. L'objectif est d'améliorer le bien-être et l'équilibre alimentaire des personnes malmenées par les traitements chirurgicaux, les médicaments ou la radiothérapie et de retrouver le plaisir de cuisiner et de manger.

Année	2019
Nombre de séances : Longuyon	9

➤ L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ

La durée des séances de l'Escale Bien-Être est limitée à 6 séances pour la socio-esthétique. Elle est mensuelle pour les autres ateliers, à raison d'une fois par semaine pour l'activité physique adaptée et la sophrologie, et à une fois par mois pour la diététique. 3 séances sont offertes au maximum en psychologie.

Au terme des possibilités offertes par l'Escale « Bien-Être », les personnes qui le souhaitent peuvent intégrer l'Espace « de convivialité » afin de proposer et surtout animer des activités s'inscrivant dans le domaine culturel ou artistique. Ces activités sont différentes, par leur nature et leur encadrement, des soins de l'Escale « Bien-Être ». Ceci permet aux personnes intéressées de garder un contact avec le Comité et partager des moments agréables.

ACTIONS POUR LES ENFANTS MALADES

➤ SÉJOUR DE PLEIN AIR POUR LES JEUNES MALADES

En partenariat avec l'association « A chacun son cap », le Comité 54 permet, chaque année, à des enfants, des adolescents ou à des jeunes adultes touchés par une leucémie ou un cancer de bénéficier d'un séjour sur le littoral breton et de « mettre les voiles mentalement » par rapport à la maladie.

➤ SOINS DE SUPPORT

• SOCIO-ESTHÉTIQUE

Les enfants et adolescents traités pour un cancer à l'Hôpital des enfants du CHRU de Nancy peuvent bénéficier à titre gratuit de soins socio-esthétiques durant leur hospitalisation. Une socio-esthéticienne diplômée, rémunérée par le Comité 54 grâce à la générosité des donateurs, intervient à raison d'un jour et demi par semaine.

Année	2019
Nombre de soins	103

• SOPHROLOGIE

A la demande de l'équipe médicale, une sophrologue, prestataire du Comité 54, intervient au sein du service d'oncopédiatrie du CHRU de Nancy notamment pour des pré-adolescents en situation de refus de soins. Cette approche novatrice, introduite en 2019, se révèle efficace.

Année	2019
Nombre de séances individuelles	153

• ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE PAR VISIO-CONFÉRENCE

Grâce à un partenariat avec une société spécialisée dans le domaine, le Comité 54 a souhaité donner la possibilité aux enfants, soignés dans le service d'oncopédiatrie du CHRU de Nancy, de pratiquer une Activité Physique Adaptée (APA) lors de leur retour à domicile. L'objectif est d'assurer, en lien direct avec l'équipe médicale, une continuité des soins de support adaptés à l'état clinique des jeunes patients.

Utilisant les moyens modernes de communication, cette APA à domicile, se réalise, en direct, grâce à un dispositif de visioconférence, mettant en relation visuelle et sonore, un éducateur sportif diplômé en Activité Physique Adaptée et l'enfant placé dans son cadre familial. Seuls sont requis un ordinateur équipé d'une webcam et une connexion internet.

Année	2019
Nombre de séances	133

AIDES FINANCIERES ATTRIBUEES A DES ORGANISMES

➤ **FINALITES DES AIDES FINANCIERES**

Les aides accordées par le Conseil d'Administration sont destinées, soit à participer à l'acquisition d'équipements médicaux innovants utilisés dans le diagnostic ou le traitement des cancers, soit à contribuer au financement d'actions menées par des associations au bénéfice spécifique des patients atteints par le cancer. Dans tous les cas, la décision se fait après instruction d'un dossier très complet remis par le Comité 54.

➤ **ÉQUIPEMENTS DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT (EDT)**

• **OBJECTIF**

En s'appuyant scrupuleusement sur les conditions fédérales d'attribution d'aide financière pour l'acquisition d'Équipement pour le Diagnostic ou le Traitement, l'objectif du Conseil d'Administration est de ne répondre favorablement qu'à des demandes se rapportant à des projets innovants, et ce en respectant l'équilibre budgétaire.

• **ETABLISSEMENTS AYANT RECU DE SUBVENTIONS**

- Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Nancy pour l'équipement d'une unité d'hospitalisation spécialisée s'intégrant au projet de mise en place, à Nancy, de la Radiothérapie Interne Vectorielle, méthode de traitement novatrice, absente de toute la région Grand-Est ;
- Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Nancy, afin d'aider financièrement le développement, au CHRU, d'une Activité Physique Adaptée destinée aux patients très fragiles atteints principalement par un cancer hématologique. Ces malades, en cours de traitement ou en post-traitement immédiat, nécessitent une surveillance médicale et paramédicale permanente réalisable uniquement en milieu hospitalier ;
- Institut de Cancérologie de Lorraine, subvention participant à l'acquisition de matériels permettant l'introduction d'une nouvelle méthode de détection du ganglion sentinelle dans le traitement du cancer du sein.

➤ **SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS ET/OU ORGANISMES**

• **LISTE DES BENEFICIAIRES**

- AF3M / Association Française des Malades du Myélome Multiple ;
- Mutilés de la voix ;
- URILCO Lorraine ;
- ASP Accompagner.

INFORMATION-PREVENTION-PROMOTION DES DEPISTAGES

➤ **CARTOGRAPHIE DES ACTIONS**

Dans ce domaine, le Comité 54 intervient sous différentes formes dans des actions destinées aux jeunes et aux enseignants. Il s'investit activement dans la préparation et la réalisation des grandes opérations de sensibilisation à la prévention et au dépistage.

➤ **ACTIONS À DESTINATION DES JEUNES**

• **AGRÉMENT NATIONAL**

La Ligue nationale contre le cancer est agréée en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public depuis le 15 mai 2000. Cet agrément a été reconduit depuis tous les 5 ans.

Une convention de partenariat a été signée le 30 janvier 2017, pour une durée de 3 ans, entre la Ligue nationale contre le cancer et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du parcours éducatif de santé et de la mesure 11.11 du plan cancer III « développer l'éducation à la santé en milieu scolaire ».

• **CLAP'SANTÉ**

Ce magazine - santé, à diffusion trimestrielle, destiné aux jeunes, est conçu par la Ligue nationale contre le cancer. Il est distribué gratuitement par les Comités départementaux. Il contient de multiples informations, recommandations et conseils illustrés sur tous les thèmes de la prévention : avantages liés à la pratique d'une activité physique, nécessité d'une alimentation équilibrée, méfaits du tabac, des drogues et de l'alcool, risques solaires...

Le Comité 54 fournit gratuitement 30 exemplaires de chaque numéro à 52 écoles primaires et collèges qui en ont fait la demande.

• **AGENDA SCOLAIRE**

Depuis plus de 10 ans, le Comité 54 offre gracieusement à tous les élèves de CM2 de Meurthe et Moselle, un agenda scolaire qui contient des informations sur la santé.

Cet agenda favorise, en classe, des activités d'éducation à la santé. Utilisé quotidiennement, il fournit aux parents de nombreuses occasions de dialoguer avec leurs enfants pour les guider vers des choix favorables à leur santé.

En 2019, le Comité 54 a distribué 12 000 agendas en Meurthe et Moselle.

• **CONCOURS SCOLAIRE**

Le Comité de Meurthe et Moselle de la Ligue contre le cancer en lien avec la Ligue nationale qui en était le promoteur, a organisé un concours scolaire intitulé « Ecrans, santé et bien-être : mode d'emploi". Ce concours, qui s'inscrivait dans la mise en œuvre du parcours éducatif de santé, était ouvert aux élèves de CE 2 à la sixième. Chaque classe devait produire une œuvre artistique collective en lien avec le sujet d'éducation à la santé étudié au préalable.

31 classes se sont inscrites à ce concours et 7 ont été récompensées par le jury qui a notamment pris en compte la créativité, la démarche pédagogique, la clarté du message de prévention et le prolongement du projet.

190 élèves ont été accueillis pour la remise des prix le jeudi 20 juin 2019 dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy

• **INTERVENTIONS DIVERSES**

A la demande des Chefs d'établissements (écoles, collèges, lycées), les bénévoles du Comité 54 interviennent sur différents thèmes demandés par les enseignants : la maladie cancéreuse, les méfaits du tabac, les risques solaires...

En partenariat avec INTERFEL (Interprofession des Fruits et Légumes frais), le Comité 54 a tenu un stand d'informations sur les bonnes pratiques alimentaires, lors de la « Fête des fruits et légumes » organisée à Nancy le 14 juin.

Avec la Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy, le Comité 54 a participé le 23 juillet à l'opération « City Plage » et y a animé un atelier portant sur les risques solaires. Mettant à profit un jeu de l'oie, les enfants ont découvert les dangers d'une exposition au soleil sans protection.

- **FORMATION DE FORMATEURS**

Les Maisons pour la Science forment un réseau implanté dans onze régions françaises dont la Lorraine, coordonné par un Centre national à Paris. Elles ont pour ambition « d'éclairer les futurs citoyens, grâce aux acquis de la science et au partage de la démarche scientifique, leur donner les moyens de développer et/ou renforcer leur curiosité, leur ouverture d'esprit, leur esprit critique, et lutter contre le prêt à penser ».

- **STAGE « SCIENCES ET ÉDUCATION A LA SANTÉ »**

Education, prévention et protection de la santé des élèves sont des enjeux primordiaux au sein du système éducatif qui concourent non seulement au bien-être physique et psychologique des enfants et adolescents, mais aussi à la réussite dans leurs études. Partant de problèmes physiologiques concrets rencontrés et traités par les médecins et chirurgiens, les enseignants comprennent en quoi certains comportements peuvent favoriser l'apparition de maladies chroniques, quels sont les comportements à éviter pour prévenir leur occurrence et réfléchissent à la façon de mettre en place le parcours éducatif de santé dans leur enseignement.

En 2019, un stage "Sciences et éducation à la santé" a été réalisé en partenariat avec la Maison pour la Science avec 3 groupes de professeurs (2 groupes de professeurs de SVT / collèges-lycées ; 1 groupe de professeurs de lycées professionnels). Cette session pédagogique a permis la sensibilisation à la mise en place du parcours éducatif de santé pour 33 enseignants provenant des 4 départements lorrains (13 de Meurthe et Moselle, 4 de Meuse, 5 de Moselle et 11 des Vosges).

- **PRÉVENTION DU TABAGISME**

- **OPÉRATION « MOIS SANS TABAC »**

L'opération « Mois sans tabac » lancée en novembre 2016 par l'Agence Nationale de Santé Publique France, consiste en un défi collectif qui vise à inciter et accompagner, *via* des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 30 jours. A l'issue de ces 30 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.

En 2019, le Comité a participé à plusieurs manifestations : l'une aux côtés de la CPAM et de la MGEL organisée par les associations sportives universitaires au stade Roger Bambuck à Villers-lès-Nancy, les deux autres destinées au grand public à Lunéville et à Nancy avec la CPAM et l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie), cette dernière étant l'ambassadeur de « Moi(s) sans tabac pour la région Grand Est.

- **ESPACES SANS TABAC**

Créé par la Ligue nationale contre le cancer, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer un partenariat avec les collectivités territoriales pour mettre en place des espaces publics extérieurs sans tabac.

Les objectifs de cette démarche sont de dénormaliser et débanaliser l'image du tabagisme auprès des jeunes, de promouvoir la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, de rompre le lien entretenu

par l'industrie du tabac entre les loisirs et le tabac, de préserver l'environnement (aires de jeux, squares, abords des écoles...), des mégots de cigarettes qui polluent et peuvent provoquer des incendies.

En 2019, 11 nouvelles villes de Meurthe et Moselle ont créé des Espaces sans tabac.

➤ **PROMOTION DES DÉPISTAGES**

• **MARS BLEU / DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL**

Dans le cadre du mois consacré à la promotion du dépistage du cancer colorectal, le Comité 54 a participé à plusieurs manifestations dont les marches du Grand Nancy, de Ludres et les journées de sensibilisation au Centre hospitalier de Lunéville et à la polyclinique de Gentilly de Nancy.

Par ailleurs, en collaboration avec le CHRU de Nancy, une conférence a été organisée à la mairie de Nancy.

• **OCTOBRE ROSE / DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN**

Comme chaque année, le Comité 54 s'est particulièrement impliqué dans de nombreuses opérations « Octobre rose » sur l'ensemble du département afin de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage mammographique du cancer du sein. Plus de 15 manifestations de natures diverses, dont 11 marches, ainsi que des stands d'informations dans des centres commerciaux du département, ont bénéficié de l'implication des membres du Comité.

➤ **COORDINATION RÉGIONALE PRÉVENTION DU GRAND EST**

Le Comité 54 a déposé en septembre 2018 un projet au nom des Comités départementaux du Grand Est. Ce projet qui vise à créer au moins un « Espace Sans Tabac » dans 10 villes de chaque département a été sélectionné en bénéficiant d'un financement de l'ARS Grand Est et du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace - Moselle. Le Comité 54 est chargé de la coordination dans la réalisation de ce projet de prévention pour la région Grand Est et assure la responsabilité de sa gestion financière.

8 départements sont engagés dans ce projet qui a fait l'objet de 2 réunions de suivi, dans les locaux du Comité 54 en mai et en décembre 2019.

SOCIÉTÉ ET POLITIQUE DE SANTÉ

➤ **REPRÉSENTATION DES USAGERS**

L'agrément de la Ligue nationale contre le cancer pour représenter les usagers du système de santé a été renouvelé pour une durée de 5 ans le 10 octobre 2016 (J.O. 18/10/2016 ; numéro de l'agrément : N2016RN0084). Cet agrément permet à la Ligue et à ses mandataires d'être présents en tant que représentants des usagers (RU) dans les instances sanitaires.

• **NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES USAGERS**

Actuellement, 4 membres du Comité 54 sont titulaires et 3 membres sont suppléants dans différentes structures.

• **INSTANCES CONCERNÉES**

- Agence Régionale de Santé du Grand Est :
 - Commission Régionale Santé et Autonomie (CRSA),
 - Commission Spécialisée Prévention (CSP),
 - Commission Spécialisée Médico-Sociale (CSMS),
- CHRU de Nancy ;
- Institut de Cancérologie de Lorraine ;
- ACORIS « Le Château de Baccarat » ;
- HADAN ;

- Hôpital Hôtel Dieu de Mont-Saint-Martin ;
- Clinique Bellefontaine.

➤ **PATIENTS RESSOURCES**

L'expérimentation du Patient Ressource s'inscrit dans l'axe 2 du Plan Cancer 2014-2019 : « Préserver la continuité et la qualité de la vie ». L'objectif 7 de l'axe 2 du Plan Cancer vise à assurer des prises en charge globales et personnalisées, en permettant à chacun d'être acteur de sa santé. Il comprend l'action 7.15, consacrée aux Patients Ressources et en particulier à l'évaluation de leur apport et aux conditions de leur participation à l'accompagnement des personnes atteintes de cancer. Le pilotage de cette action a été confié à la Ligue contre le cancer.

Pour mettre en œuvre cette mission expérimentale, en lien avec d'autres associations œuvrant dans la lutte contre le cancer, la Ligue contre le cancer a retenu 3 grandes régions à titre expérimental : région Grand Est, région PACA et Pays de Loire.

● **TYPES DE PATIENTS RESSOURCES**

2 types de Patients Ressources sont distingués :

- Le Patient Ressource « TÉMOIN » qui est amené à intervenir auprès des professionnels de santé en formation, pour témoigner de son propre vécu et celui de ses proches ;
- Le Patient Ressource « PARCOURS » qui intervient dans les établissements de soins auprès des personnes malades. Il a pour mission de favoriser la relation entre le soignant et le soigné et de transmettre son expérience de personne malade aux patients qui pourront ainsi mieux vivre leur maladie et les traitements.

● **IMPLICATION DU COMITE 54**

Depuis 2016, le Comité 54 de la Ligue contre le cancer a mis en place l'expérimentation « Patient Ressource ». Une Patiente Ressource Parcours a été formée et intervient à l'Institut de Cancérologie de Lorraine. Jusqu'au 1^{er} janvier 2020, elle a enregistré 26 sollicitations directes de malades et 10 indirectes auxquelles s'ajoutent 33 sollicitations de l'équipe soignante.

Au 1^{er} janvier 2020, grâce à 17 Patients Ressources Témoins formés, 56 témoignages, dont 32 en 2019, ont été effectués pour les étudiants infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie médicale et aides-soignants du CHRU de Nancy et récemment de l'Hôpital de Briey au sein de leur structure de formation ou lors de leurs stages à l'Institut de Cancérologie de Lorraine. Sur ce site, 5 séances soient 10 témoignages ont été destinés aux externes et internes de l'établissement.

Le référent départemental est intervenu sur ce thème lors d'une réunion de travail interrégionale à Luxembourg en décembre 2019.

VOTE N°3

THEME 4 : RAPPORT FINANCIER 2019**RAPPORT FINANCIER 2019****INTRODUCTION****➤ ASPECTS GENERAUX DE LA TRESORERIE**

Pour accomplir toutes ses missions de financement de la recherche, d'aide aux patients, de prévention et de mobilisation de la société contre le cancer, la Ligue contre le cancer et ses Comités départementaux ont besoin de moyens financiers. Ces derniers, provenant quasiment intégralement des donateurs, doivent être gérés de façon rigoureuse pour justifier l'attribution qui lui a été faite du label « Don en confiance » par le Comité de la Charte.

La trésorerie revêt donc une importance particulière dans le fonctionnement du Comité. Elle doit répondre à des exigences réglementaires et statutaires astreignantes nécessitant la mobilisation de réelles compétences du Trésorier par des formations régulières, une collaboration permanente avec les membres du Comité en charge de responsabilités et une relation étroite avec le Cabinet d'Expertise comptable.

➤ STRUCTURATION DU BILAN

Ce bilan financier a pour finalité de rendre compte aux adhérents et aux instances de contrôle des différents aspects du budget de l'année écoulée.

BILAN ACTIF EN EUROS**➤ PRESENTATION**

	2018	2019
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations	195 934	179 638
STOCKS ET EN COURS		
Disponibilités	1 956 615	1 740 790
Charges constatées d'avance	2 227	2 506
Créances usagers et comptes rattachés	112	3 801
Personnel	47	
Organismes sociaux	423	423
Autres créances	88 328	328 924
TOTAL	2 243 686	2 256 082

➤ **COMMENTAIRES**

- On constate une légère hausse (+0,5%) du Bilan Actif (ce que possède le Comité pour réaliser ses actions) en 2019 par rapport à 2018. Inversant l'écart négatif (- 4%) constaté entre 2017 et 2018.

BILAN PASSIF EN EUROS

➤ **PRESENTATION**

	2018	2019
FONDS PROPRES	1 601 930	1 879 119
PROVISIONS	18 806	1 666
FONDS DEDIES	101 976	86 576
DETTES	520 974	288 721
TOTAL	2 243 686	2 256 082

➤ **COMMENTAIRES**

- Les fonds propres (1 879 119€) constituent les réserves disponibles au 31 décembre 2019 ;
- Le montant de ces fonds propres représentent 14 mois de fonctionnement soit 2 mois supérieurs aux recommandations de la Cour des Comptes ;
- Les dettes (288 721€) correspondent aux engagements de subvention non soldés au 31/12/2019 et à différentes charges payées en 2019. Au sens « commun" du terme, le Comité n'a pas de dettes ;
- Les fonds dédiés (86 576€) se réfèrent à une subvention de l'ARS Grand Est à utiliser en 2019 et 2020 pour un projet consacré à la protection des jeunes contre le tabagisme.

SYNTHESE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

➤ **PRESENTATION**

RESSOURCES EN EUROS	2018	2019
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 136 085	1 334 027
Dons manuels non affectés	910 546	927 173
Dons manuels affectés	0	12 860
Legs et assurances vies non affectés	193 551	372 065
Legs et autres libéralités affectés	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	31 988	21 929
AUTRES FONDS PRIVES	2 100	4 000
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	109 427	24 065
AUTRES PRODUITS	80 467	75 645
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 328 079	1 437 737
REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	22 823
REPRISES DE PROVISIONS	0	17 140
INSUFFISANCE DE RESSOURCS DE L'EXERCICE	496 470	
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		277 189
TOTAL GENERAL	1 824 549	1 477 700

EMPLOIS EN EUROS	2018	2019
MISSIONS SOCIALES dans son ensemble	1 280 397	829 631
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	220 270	144 978
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	220 503	218 479
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 721 169	1 193 088
DOTATION AUX PROVISIONS	1 404	0
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	277 189
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	101 976	7 423
TOTAL GENERAL	1 824 549	1 477 700

➤ COMMENTAIRES

- A noter (tableau ressources) une augmentation sensible des ressources collectées auprès du public par rapport à 2018 : + 17,42 %
- A la différence des années précédentes, un excédent de 277 189€ se dégage. Cet excédent provient essentiellement de legs non affectés dont l'attribution au Comité 54 est intervenue en fin d'année sans avoir la possibilité temporelle d'affecter cette somme aux missions sociales.

NOMBRE DE DONATEURS ET D'ADHERENTS

➤ AVERTISSEMENT

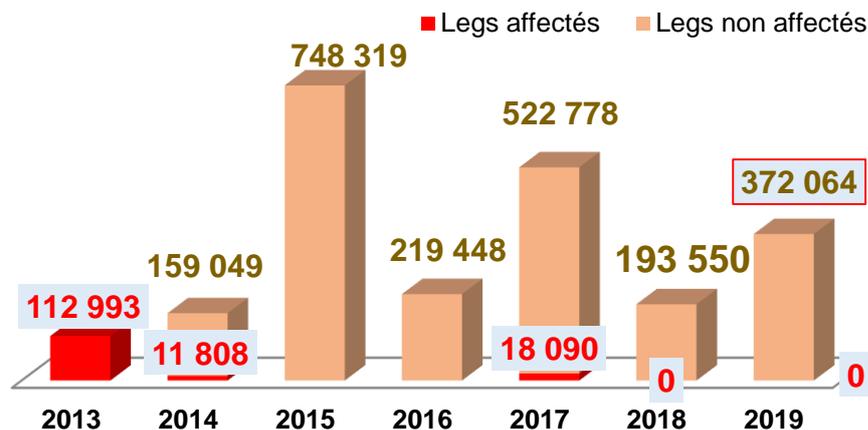
Il convient de souligner que l'évolution du nombre d'adhérents, évoquée les années passées n'est pas corrélée avec la variation du montant des dons dont bénéficient le Comité. En effet, tous les donateurs ne souhaitent pas adhérer à la Ligue, malgré une contribution financière parfois conséquente. Par ailleurs, certains donateurs témoignent de leur générosité plusieurs fois par an, alors qu'ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le répertoire. Aussi, il apparaît plus significatif en termes de ressources budgétaires d'évoquer le nombre de donateurs, adhérents ou non, complété par le nombre total de versements effectués par cette cohorte durant l'année.

➤ DONNEES 2019

En 2019, ont été enregistrés 9 771 donateurs (adhérents ou non) qui ont effectué 13 002 versements.

LEGS ET ASSURANCES VIE

➤ EVOLUTION DEPUIS 2013



➤ COMMENTAIRES

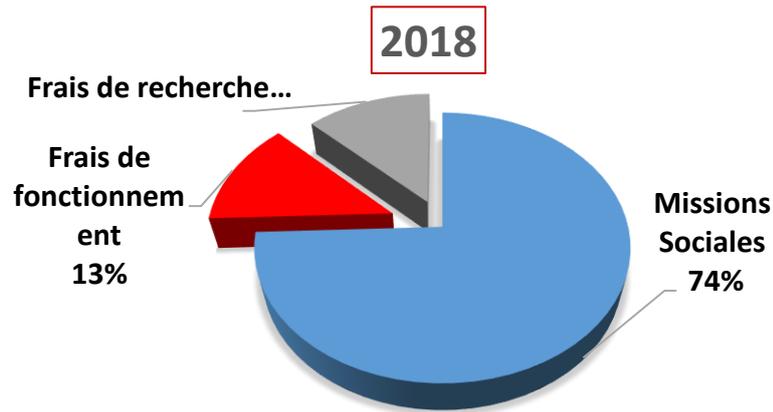
- Il convient de distinguer 2 types de legs
 - Les legs affectés qui doivent être utilisés conformément aux conditions imposées par le testateur
 - Les legs non affectés dont l'utilisation est libre.
- Affectés ou non affectés, les legs sont utilisés dans le cadre restreint des missions sociales du Comité 54 ;
- Il faut remarquer une augmentation significative des ressources financières issues des legs en 2019 par rapport à 2018 (+ 92,2%)

REPARTITION DES EMPLOIS

➤ PRESENTATION

Les graphiques ci-après, avec une comparaison 2018-2019, traduisent en pourcentage la répartition de l'emploi des ressources financières dans les 3 secteurs que sont :

- Les missions sociales comprenant toutes les activités en relations directes ou indirectes avec les patients (soins de support, commission sociale, recherche...)
- Les frais de recherche de fonds
- Le fonctionnement général du Comité



➤ COMMENTAIRES

- L'augmentation des frais de fonctionnement est liée d'une part aux indemnités réglementaires versées au Directeur lors de sa mise à la retraite à l'âge de 70 ans et d'autre part à la contribution obligatoire versée à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés.
- Cette augmentation impacte, en pourcentage de répartition des emplois, les missions sociales qui demeurent néanmoins au niveau recommandé par le Siège.

THEME 5 : RAPPORT DE MADAME LA COMMISSAIRE AUX COMPTES



Ligue contre le cancer – C.D. 54 Rapports du commissaire aux comptes

COMMUNICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2020

Bonjour à tous, EXCO NEXIOM AUDIT, commissaire aux comptes de votre Comité est comme chaque année heureuse de partager vos travaux d'assemblée. Certes, les conditions très exceptionnelles nous imposent de préserver la santé de tous et de vous présenter de façon écrite la synthèse de nos travaux.

Après la prise de connaissance des rapports moral, d'activité, financiers et des comptes annuels établis par le cabinet BATT AUDIT, je vous présente [le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2019](#). Ce rapport est disponible au siège de votre Comité et sera déposé sur le site Journal-Officiel.gouv.fr.

En ce qui concerne [l'opinion](#) : nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité à la fin de cet exercice.

Le [fondement de l'opinion](#) s'appuie sur le [référéntiel d'audit](#) applicable en France avec lequel nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion et sur le respect des règles d'[indépendance](#) qui nous sont applicables (nous n'avons, notamment, pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport).



Ligue contre le cancer – C.D. 54 Rapports du commissaire aux comptes

COMMUNICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2020

Comme chaque année, nous faisons une [observation](#) qui ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus concernant la « dérogation comptable » explicitée dans les principes comptables de l'Annexe relative à la cotisation statutaire de 10% versée par le Comité à la Ligue Nationale qui est calculée, comme chaque année, sur les ressources de l'exercice précédent.

La [justification des appréciations](#) définie dans les dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce nous a conduit, selon notre jugement professionnel, à nous assurer du caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous sommes également amenés à mener la [vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du comité](#). Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Enfin nous vous rappelons que les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et que les responsabilités de la gouvernance relative aux comptes annuels et du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels sont décrites en fin de notre rapport qui est disponible dans son intégralité au siège du Comité.

Rédigé à Villers les Nancy, le 17 Mars 2020



THEME 6 : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Après présentation du bilan financier 2019 et du rapport de Madame la Commissaire aux comptes, les membres de l'Assemblée Générale sont invités à approuver ou non les comptes annuels 2019

VOTE N°4

THEME 7 : BUDGET PREVISIONNEL 2020

BUDGET PREVISIONNEL 2019

ASPECTS GENERAUX

➤ ELEMENTS CONTEXTUELS

- L'excédent comptable enregistré à la fin de l'exercice 2019 conduit à proposer un budget prévisionnel 2020, en hausse par rapport à celui présenté l'an dernier.
- L'augmentation des ressources s'appuie essentiellement sur l'utilisation de cet excédent et non sur une poursuite aléatoire de la progression des legs et assurances-vie.

➤ GRANDES ORIENTATIONS

- Maintien de l'objectif, atteint en 2019, de l'équilibre budgétaire ;
- Renforcement des emplois consacrés aux missions sociales ;
- Poursuite de la recherche de gain d'efficacité afin de limiter les frais de fonctionnement en sachant que certaines charges sont incompressibles (location des locaux, chauffage, éclairage...)

PREVISION DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

RESSOURCES EN EUROS	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 334 027	1 102 000
AUTRES FONDS PRIVES	4000	3 000
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	24 065	10 000
AUTRES PRODUITS	75 645	75 000
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 437 737	1 190 000
REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	22 823	50 000
REPRISES DE PROVISIONS	17 140	0
INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	277 000
TOTAL GENERAL	1 477 700	1 517 000

EMPLOIS EN EUROS	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
MISSIONS SOCIALES dans leur ensemble	829 631	1 137 000 dont 50 000 en fonds dédiés
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	144 978	160 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	218 479	220 000
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 193 088	
DOTATION AUX PROVISIONS	0	
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	277 189	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	7423	
TOTAL GENERAL	1 477 700	1 517 000

VOTE N°5

THEME 8 : RATIFICATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES



Ligue contre le cancer – C.D. 54 Compte rendu des travaux d'audit

COMMUNICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2020

Nous devons également vous présenter notre [rapport spécial sur les conventions réglementées](#). Il s'agit de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Ces conventions sont soumises à l'approbation de votre assemblée générale : elles ont déjà été approuvées au cours d'exercices antérieurs et se sont poursuivies sur cet exercice. Elles ont concerné l'association [URILCO Lorraine](#) (administrateur concerné : Monsieur Claude SIGNORELLI) avec le versement d'une subvention directe de 2.000 € ainsi que la mise à disposition de locaux ; subvention indirecte évaluée à 2.500 €.

Rédigé à Villers les Nancy, le 17 Mars 2020



VOTE N°6

THEME 9 : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS DONT LE TRESORIER

Les membres adhérents du Comité 54, participant à l'Assemblée Générale 2020 approuvent la gestion menée par le Comité 54 et donnent quitus aux administrateurs dont le Trésorier.

VOTE N°7

THEME 10 : QUITUS AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les membres adhérents du Comité 54, participant à l'Assemblée Générale 2020 approuvent la prestation du Commissaire aux comptes et lui accorde leur quitus.

VOTE N°8

THEME 11 : APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration propose que l'excédent du bilan financier 2019 soit affecté au fonds de réserves pour Missions sociales.

VOTE N°9

THEME 12 : ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration propose la candidature de 2 nouveaux membres :

- **Candidat 1** : Mr Guy DORY, magistrat à la retraite, ancien Président de la 1^{ère} Chambre Civile de la Cour d'Appel de Nancy.
- **Candidat 2** : Mme Diane BUTSCHA, sage-femme, déjà bénévole « Patient Ressource » au Comité.

VOTE N°10

VOTE N°11

VOTE

Pour chaque thématique complétez, s'il vous plaît, la dernière colonne du tableau en indiquant une des mentions suivantes :

- Pour
- Contre
- Abstention

Thème 1	Approbation du PV de l'AG 2020	
Thème 2	Rapport moral 2020	
Thème 3	Rapport d'activités 2020	
Thème 4	Rapport financier 2020	
Thème 5	Rapport du Commissaire aux comptes	
Thème 6	Approbation des comptes	
Thème 7	Budget prévisionnel 2020	
Thème 8	Ratification des conventions réglementées	
Thème 9	Quitus aux administrateurs dont le Trésorier	
Thème 10	Quitus au Commissaire aux comptes	
Thème 11	Approbation de l'affectation des résultats	
Thème 12	Elections au Conseil d'Administration	

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès à internet, cette page doit être renvoyée à l'adresse suivante, avant le lundi 30 mars 2020 minuit :

- Comité de Meurthe et Moselle, 1, rue du Vivarais – BP 8028
54515 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX

Respectant la même échéance, le tableau devra être complété en renvoyant le courriel à :

- Jean-Maurice.Pugin@ligue-cancer.net

Pour ce faire :

- cliquez sur répondre,
- puis « descendez » dans le mail initial pour compléter le tableau,
- et envoyer.

Merci pour votre contribution au respect des contraintes statutaires permettant la continuité du fonctionnement du Comité 54 et au-delà celui de la Ligue contre le cancer.